



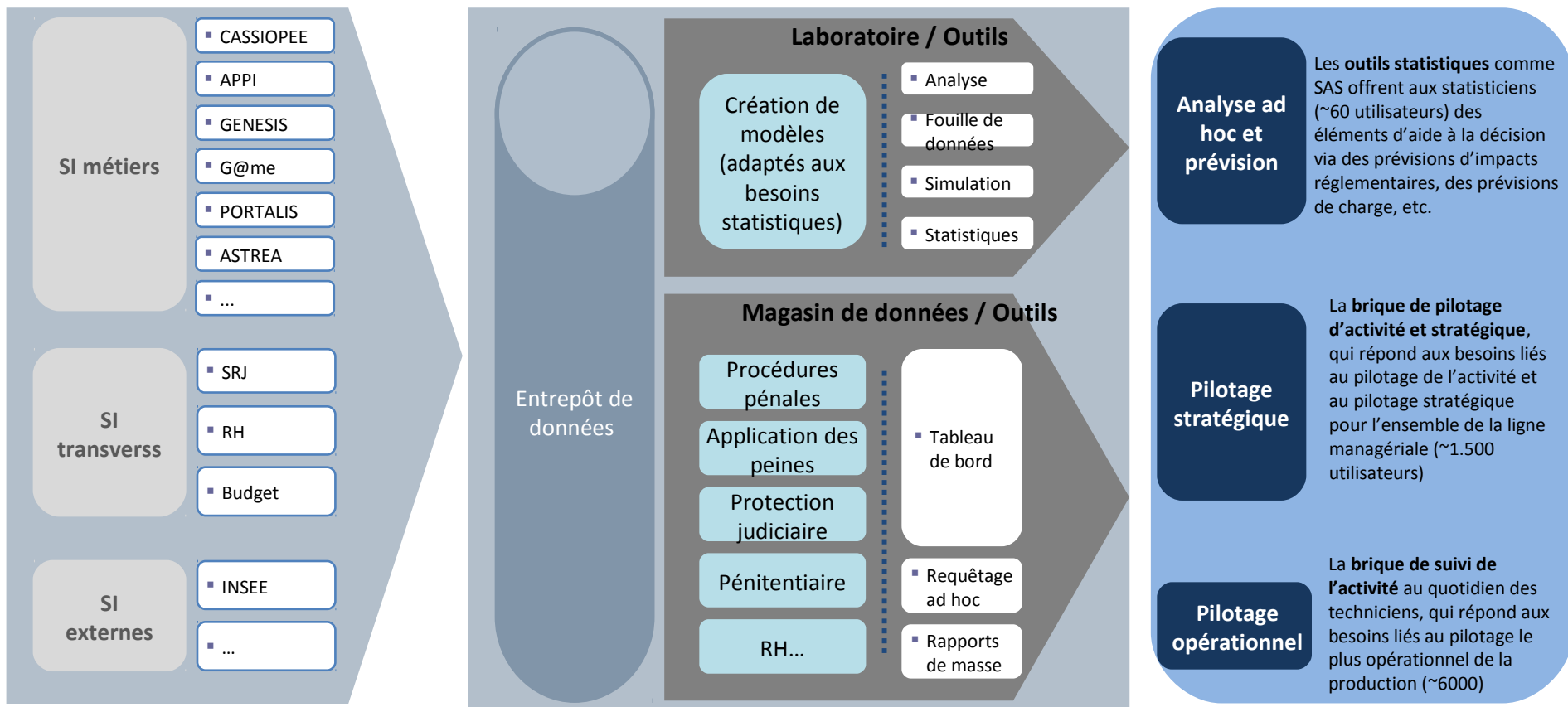
L'évolution de la statistique pénale au ministère de la Justice

Réunion de la commission
« services publics et services aux publics » du
CNIS du 26 novembre 2013

L'évolution des systèmes d'information de gestion de la Justice

- **Un logiciel unique de gestion de la procédure pénale : CASSIOPEE**
 - **Déploiement de 2008 à début 2013 dans l'ensemble des 160 Tribunaux de grande instance (TGI) pour gérer les procédures du dépôt de plainte à la réponse pénale**
 - **Des échanges inter applicatifs avec les logiciels de rédaction des procédures pénales de la Gendarmerie et de la Police (en cours)**
- **Un logiciel de gestion sur l'aménagement des peines, la probation et l'insertion (APPI)**
 - **qui gère l'aménagement des peines par le juge d'application de peines**
 - **qui assure le suivi de l'exécution des peines en milieu ouvert ou fermé**
- **Un logiciel de suivi de la population sous main de justice à l'administration pénitentiaire : GENESIS (gestion nationale des personnes écrouées pour le suivi individualisé et la sécurité)**
 - **En développement, pilotes en cours, déploiement complet visé en 2015.**

Le Système d'information décisionnel (SID) : cible à moyen terme

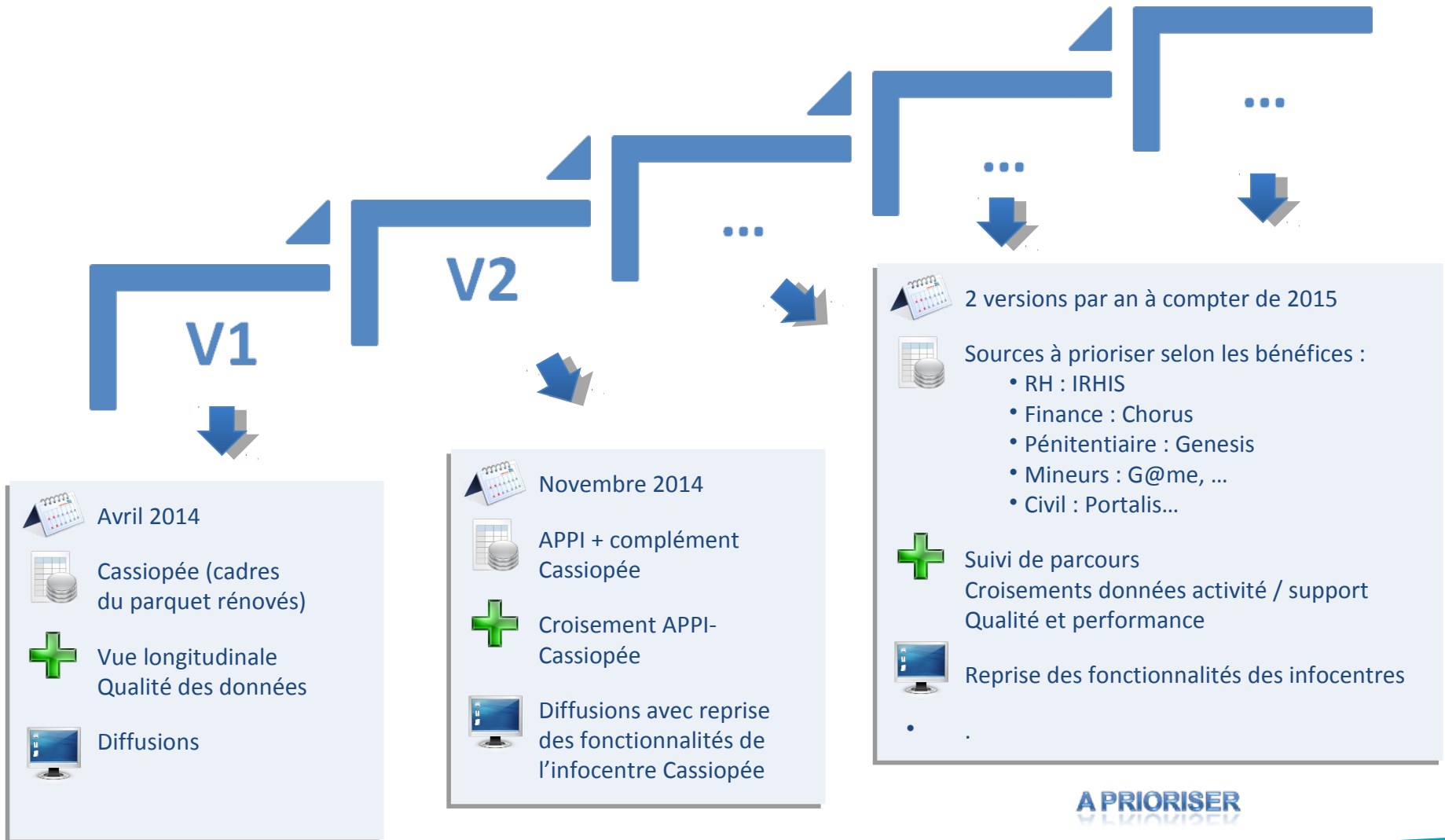


**Systèmes
d'Information (SI)
Opérationnels**

SID Unifié

Besoins

Une mise en œuvre progressive du SID sur le moyen terme 2014-2018



A PRIORISER

Le contenu de la version 1 du SID prévue pour le printemps 2014

- **Production d'un magasin de données « cadres du parquet rénovés »** capable de restituer :
 - plusieurs comptages des actes de procédures (événements) pour les phases parquet et jugement ;
 - en permettant de les croiser par juridiction, par nature d'affaires, par mois, trimestre ou année, selon 4 unités de comptes : affaire, auteur, événement, événement-personne.
- **Production d'un magasin de données permettant d'identifier**
 - les filières pénales
 - et les principaux délais intermédiaires des procédures.
- **Des modes de restitutions** à partir des magasins de données : chantiers en cours

L'apport de la version 1 du SID prévue pour le printemps 2014

Une solution fondée sur deux vues complémentaires des données de Cassiopée



Transversal

- Effectue le suivi détaillé des événements au sein d'une affaire-parquet et d'un TGI
- Permet de calculer la majorité des indicateurs des cadres renouvelés du parquet liés aux unités de compte affaire et événement



Longitudinal

- Effectue le suivi longitudinal des auteurs dans une affaire-parquet
- Permet de compter les auteurs par filière pénale et par étape
- Permet de calculer les délais de procédure par auteur dans une affaire

L'apport de la version 1 du SID : une analyse par filières

Le suivi longitudinal est fondé sur la filière qui représente la procédure et la juridiction en charge

N°	Filière de classement	Analysé par		
1	Classement sans suite, affaire non poursuivables	Auteur : inconnu, mineur, majeur, morale		
2	Classement sans suite, inopportunité des poursuites	Auteur : mineur, majeur, morale		
3	Composition pénale	Auteur : mineur, majeur, morale		
4	Procédure alternative aux poursuites	Auteur : mineur, majeur, morale		
N°	Filière instruction	Analysé par		
5	Instruction	Natif et auteur : inconnu, mineur, majeur		
N°	Filière de poursuite	TE/JE	TC/PRTGI	TP
6 à 8	Convocation par OPJ	X	X	X
9	Requête pénale / COPJMEX	X		
10	Présentation immédiate	X		
11	CRPC		X	
12	Comparution immédiate		X	
13-14	Citation directe		X	X
15-16	Réquisition d'ordonnance pénale		X	X
17	CPVPR		X	

Exemples d'indicateurs du décisionnel

	Unités de compte	Exemples de calcul
Transversal	Unité de compte affaire	<i>Le nombre d'affaires nouvelles de l'année 2012 pour le TGI de Lyon</i>
	Unité de compte auteur	<i>Le nombre de personnes poursuivies devant le juge d'instruction</i>
	Unité de compte événement	<i>Nombre de recours contre une décision de classement sans suite</i>
	Unité de compte personne-événement	<i>Nombre de personnes ayant eu une décision de non lieu</i>
Longitudinal	Délais	<i>Le délai moyen d'une étape d'instruction par TGI</i>
	Unité de compte auteur	<i>Nombre de personnes poursuivies devant une juridiction pour mineurs</i>

Le contenu de la version 2 du SID prévue pour l'automne 2014

- **Intégration de la source APPI pour suivre l'aménagement et l'exécution des peines**
 - Reprise des travaux sur le suivi des peines d'emprisonnement ferme : calculs des flux, des délais et des stocks
 - Extension au suivi d'autres peines
 - exemple des peines de travail d'intérêt général , TIG....
- **Extension à d'autres données de Cassiopée**
 - sur les infractions, peines et mesures suite au jugement
 - sur d'autres données figurant dans l'actuel infocentre Cassiopée...

Les perspectives de moyen terme sur la statistique pénale

- **Suivi de cohortes d'auteurs permis par le SID**
 - des faits constatés à la réponse pénale puis à l'éventuelle peine
 - analyses des requalifications le long de la filière pénale
 -
- **Mise en place de panels avec des investigations complémentaires pour enrichir la description des auteurs**
- **Modélisation de la filière pénale pour mieux anticiper et gérer les flux afin de limiter la surpopulation carcérale**
- **Poursuite des travaux sur la récidive à différents niveaux d'observation**
 - **Au premier contact avec la justice, par exemple dans le cas de mesure alternative aux poursuites, comme le rappel à la loi**
 - **Au niveau des condamnations prononcées (cf. dossier dans « France Portrait Social » établi à partir du Casier judiciaire national)**
 - **Au niveau des sortants de prison ou d'autres peines....**



Merci de votre attention